

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
DE LOTISSEMENT NUMÉRO 530**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 530-2**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Zotique a adopté le Règlement de lotissement numéro 530;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Zotique est régie par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c.A-19.1) et que le règlement numéro 530 ne peut être modifié que conformément aux dispositions de cette loi;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le Règlement de lotissement numéro 530 de la Municipalité de Saint-Zotique afin de conserver les arbres en cour arrière;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné le 18 août 2020 selon la résolution numéro 2020-08-415 et réitéré le 20 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que le Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 530 – Règlement numéro 530-2, soit et est adopté et qu'il soit statué et ordonné par ce règlement ce qui suit :

**ARTICLE 1 : Modifier l'article 4.8**

L'article 4.8, intitulé « LA CONCEPTION DES ÎLOTS », est modifié par l'ajout des termes à la suite du texte au paragraphe E, intitulé « DISTRIBUTION ET RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE » qui se lit comme suit :

« , à l'exception de la présence d'un boisé en arrière-lot, dans ce cas le réseau doit s'implanter en avant-lot. »

**ARTICLE 2 : Entrée en vigueur**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

---

Yvon Chiasson, maire

---

Jean-François Messier,  
directeur général et secrétaire-trésorier

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| Avis de motion :                                       | 18 août 2020                          |
| Adoption du projet de règlement:                       | 17 novembre 2020                      |
| Transmission M.R.C. du projet de règlement :           |                                       |
| Avis public de consultation (tableau) :                | 25 novembre 2020                      |
| Avis public de consultation (Journal Saint-François) : | 25 novembre 2020                      |
| Assemblée de consultation :                            | du 25 novembre au<br>11 décembre 2020 |
| Adoption du règlement :                                | 15 décembre 2020                      |
| Transmission M.R.C. du règlement :                     |                                       |
| Réception du certificat M.R.C. :                       |                                       |
| Publication entrée en vigueur (tableau):               |                                       |
| Publication entrée en vigueur (journal) :              |                                       |